

# CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

## Compte rendu de la Séance du 01 octobre 2020

\*\*\*\*\*

Séance ouverte à 19 h 00 salle Baccarat

Public : 0

**Présents :** M. JUSTINE, Mme GAROT, M. ROGER, Mme GAUTHIER, M. LANOUX Mme MERLIN, Mme JACQUET, Mme MEYER, M. VAUCHER, Mme BOYER, M. TREMBLAY, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, Mme DANIEL.

**Absent :**

**Absents avec procuration :** M. LEMAIRE (procuration à M. TREMBLAY),

**Président de séance :** M. Christian JUSTINE

**Secrétaire de séance :** Mme GAROT

### Approbation du procès-verbal du 29 aout 2020

Le procès-verbal est **approuvé à l'unanimité** avec des observations.

### Délibérations municipales

#### I – Convention d'occupation du domaine public – Installation d'une antenne relais Free Mobile

Implantation d'une antenne relais au lieu-dit « Les Ballois ».

**Report de décision** après mise à disposition du dossier en Mairie aux habitants.

Le dossier sera consultable du 5 au 16 octobre de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

#### II – Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif d'eaux usées – Route de Sologne, Rue des Boulas et Rue des Bordes

Proposition du cabinet d'étude conseil ingénierie GECl représenté par Monsieur GECHTER Gilles, pour la mission de maîtrise d'un montant de 21 000.00 € HT.

**Après avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité attribue** la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'étude conseil ingénierie GECl.

#### III – Réhabilitation de la salle de la Cressonnière – Etude de faisabilité

Etude de faisabilité pour la réalisation des travaux confiée à la société AVENSIA. Le coût de cette étude est de 24 850.00 € HT.

**Approbation par le conseil Municipal à l'unanimité.**

#### IV – Acquisition de deux bungalows

Le **Conseil Municipal décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, d'acquérir deux bungalows d'occasion pour un montant de 9 000.00 € HT pour mettre à disposition des associations.

#### V – Demande d'un administré pour l'acquisition d'une parcelle de terrain rue du 8 Mai/ La Vigne au Bourg

**Reportée** lors d'un prochain Conseil Municipal, un rendez-vous sera pris avec deux élus.

#### VI – Remboursement CCBVL des frais divers et des heures effectués par les agents rentrant dans la compétence scolaire

**Voté à l'unanimité** par le Conseil Municipal.

## **VII – Demande de rupture conventionnelle – Agent des services techniques**

Approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal la rupture conventionnelle à la demande de l'agent.

## **VIII – Budget Communal – Décision Modificative n°1**

Approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal à l'unanimité pour un montant de 11 000.00 €.

## **IX – Personnel – Avancement de grade – Agent des services techniques**

Le conseil municipal adopte la proposition à l'unanimité et décide la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 1ère Classe et la suppression du poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

## **X – Règlement intérieur du conseil municipal**

Reporté au prochain Conseil Municipal. Création d'un groupe de travail.

## **Décisions du Maire**

### **I – Changement d'opérateur téléphone mobile**

Changement d'opération mobile d'Orange Business vers La Poste Mobile.

### **II & III – Contrat de location et maintenance parc informatique**

Renouvellement du contrat de location du parc informatique pour un montant annuel de 4 488.00 € HT et du contrat de maintenance pour un montant annuel de 1 810.80 € HT.

### **VI – Convention de mise à disposition d'un local communal : chalet près des tennis**

Mise à disposition du chalet tennis à l'association de chasse pour une durée d'un an sous réserve de signature d'une convention.

## **Informations diverses**

**Gens du voyage** : Indemnisation d'un montant de 2000.00 € pour l'utilisation du camping. Période du 14 au 30 septembre 2020.

**Noël des aînés de 70 ans et plus** : Projet en cours.

## **Questions diverses**

M. Foucqueteau demande s'il y aura un rassemblement le 11 novembre 2020.

Le Maire répond que oui selon les nouvelles directives CODIV.

M. Foucqueteau demande ou en est la mise en place du plan de sauvegarde.

Mme Murat nous adresse un modèle.

Mme Daniel demande de vérifier l'éclairage public au niveau du passage piéton, en face de la pharmacie.

Séance levée à 20 h 30  
Muides-sur-Loire le, 01 octobre 2020

La Secrétaire de Séance,

ARYLINE GALOIS  


Le MAIRE,  
Christian JUSTINE

